



Pays de la Loire -
Deux-Sèvres



Augmenter le pâturage : un levier pour améliorer le revenu des éleveurs bovins viande



ENJEUX

Dans le contexte pédoclimatique, environnemental et socio-économique des Pays de la Loire et des Deux-Sèvres, les éleveurs s'interrogent sur la conduite du troupeau en lien avec le système fourrager : part du maïs ensilage, de l'herbe plus ou moins pâturée et des légumineuses. Cela influence fortement les pratiques et la rentabilité de l'exploitation.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

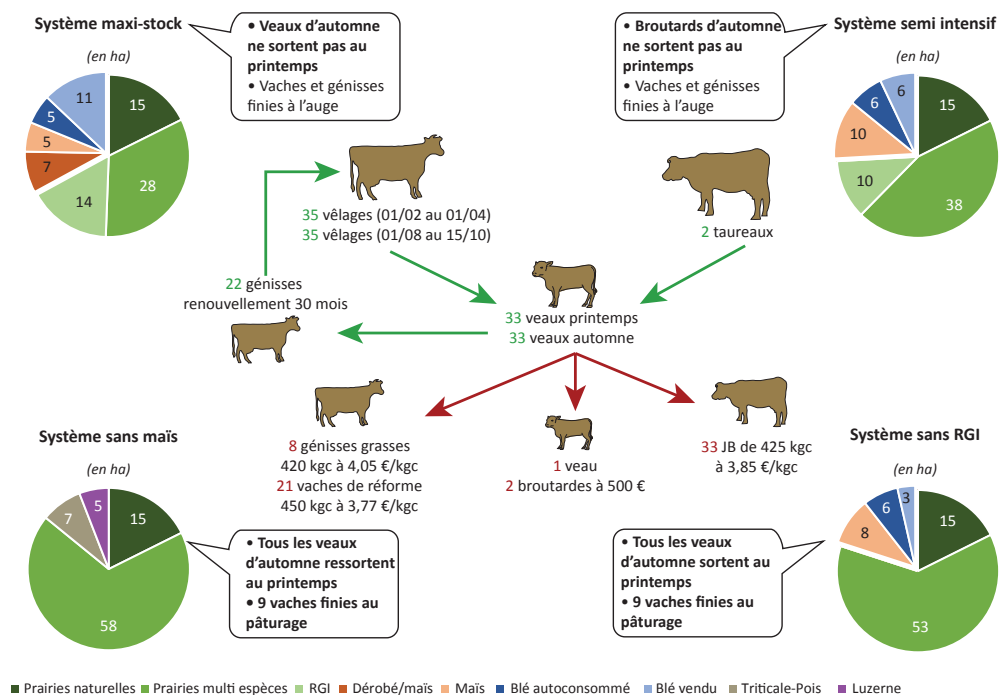
Mesurer l'impact du **système fourrager** sur la **durabilité socio-économique et environnementale** des systèmes bovins viande. Comprendre les liens entre la conduite du troupeau et celle du système fourrager. Pour ce faire, quatre simulations ont été réalisées sur un cas type naisseur-engraisseur, avec une personne faisant vêler 70 vaches et vendant des femelles finies et des jeunes bovins, sur 85 hectares de SAU.

DES AVANTAGES À AUGMENTER LE PÂTURAGE, LES LÉGUMINEUSES ET RAISONNER LE MAÏS

- ⇒ Hausse de l'EBE, jusqu'à 8 200 €/UTH
- ⇒ Diminution du volume de travail de 280 heures (travaux de saison et astreinte en bâtiment)
- ⇒ Réduction de l'IFT de 1,25 (IFT total)
- ⇒ Baisse des émissions brutes de gaz à effet de serre (-8 %)

Figure 1

1 UTH, 85 ha de SAU, un même troupeau de 70 vêlages mais 4 systèmes fourragers différents



L'AUGMENTATION DE LA PART DE PÂTURAGE DANS LES SYSTÈMES IMPLIQUE

- ⇒ la mise à l'herbe des veaux d'automne et la finition de femelles à l'herbe,
- ⇒ moins d'UGB/ha de SFP et moins de cultures de vente,
- ⇒ jusqu'à 25 % de fourrages stockés en moins,
- ⇒ une économie jusqu'à 250 kg (18 %) de concentré (céréales et multi-tourteaux) par JB produit.
- ⇒ l'arrêt de la paille alimentaire, possible sur des rations ensilage herbe et maïs, pratiqué dans le système « Maxi Stock ».

PLUS DE PÂTURAGE OU PLUS DE STOCK ?

Plus les animaux pâturent, moins il y a besoin de stocks fourragers.

Les veaux d'automne dans le « Maxi stock » ne sont pas remis au pâturage. Ainsi, les broutardes vont faire leur croissance jusqu'à un an et demi en bâtiment. Dans le « Sans RGI » et le « Sans maïs », 9 vaches et génisses sont finies au pâturage, soit 30 % des réformes.

Herbe ou maïs ?

Les stocks sont davantage réalisés à base d'ensilage de maïs voir de paille alimentaire dans les systèmes les plus intensifs. Les plus pâturent utilisent plus d'ensilage d'herbe ou de foin.

Tableau 1 : Structure de la SFP et des stocks fourragers selon le système

	« Maxi stock »	« Semi intensif »	« Sans RGI »	« Sans maïs »
Surface herbe/vêlage	0,81	0,90	0,97	1,11
Tonne MS stockée/UGB	2,92	2,48	2,45	2,18
% d'herbe dans le stock	59%	64%	67%	100%
kg concentré/UGB	615	615	560	790

PAS LES MÊMES CONCENTRÉS ?

Si le « Sans maïs » est le système qui consomme le **plus de concentré** (790 Kg/UGB contre 560 Kg/UGB), le « Sans RGI » (remplacé par des prairies multi-espèces) a le **coût de concentré le plus faible**.

Dans le système « tout maïs » les concentrés sont azotés, dans le système « Sans maïs », les concentrés sont énergétiques.



100 % enrubannage ?

Le remplacement de l'ensilage d'herbe par de l'enrubannage dégrade la rentabilité des systèmes herbagés au maximum de 1 100 €/an. Il reste quand même plus intéressant que le système « Maxi stock » d'au moins 7 100 €/an.

Néanmoins, cette alternative peut paraître intéressante par la souplesse qu'offre l'enrubannage pour la récolte et la distribution. Dans un système avec de la luzerne, le tout enrubannage nécessite d'investir dans une dérouleuse. La désileuse-pailleuse sera conservée pour pailler.



Avec l'irrigation ?

Dans le « Maxi stock », l'irrigation permet de sécuriser les rendements du maïs ensilage, (+3 tonnes MS/ha, apport de 3 tours de 30 mm). Ceci permet de vendre 3 ha de céréales en plus.

Avec un coût du m³ supérieur à 0,15 €, il n'y a plus d'intérêt économique à irriguer.

PLUS DE PÂTURAGE, DE LÉGUMINEUSES ET MOINS DE MAÏS DANS LES SYSTÈMES, C'EST SURTOUT PLUS DE REVENU !

Dans les 4 simulations la main-d'œuvre totale est de 1 UMO. Celle affectée à l'atelier bovin viande varie de 0,92 UMO pour le « Maxi stock » à 1 UMO pour le « Sans maïs » en raison des surfaces en cultures de vente. Dans le contexte de l'étude (prix du blé à 135 €/t), malgré la vente de céréales en plus, l'EBE baisse de 8 140 € dans le « Maxi stock » en comparaison avec le « Sans maïs ».

Tableau 2 : Repères économiques

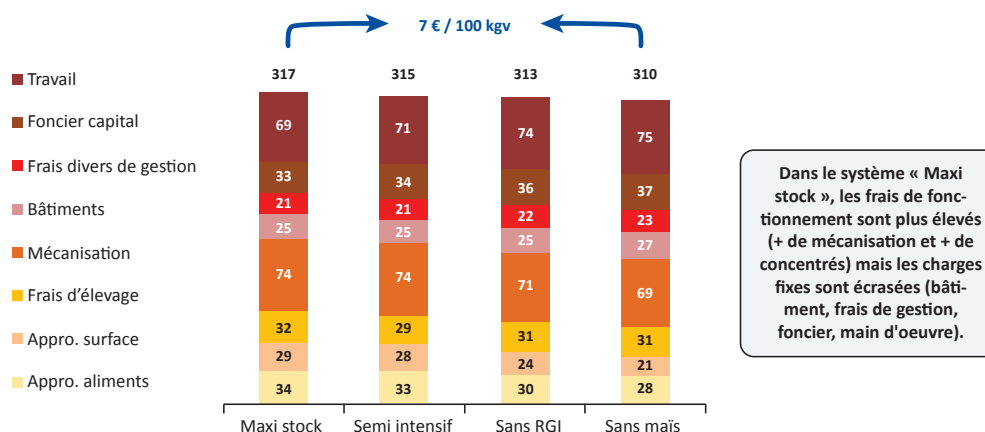
	« Maxi stock »	« Semi intensif »	« Sans RGI »	« Sans maïs »
EBE	44 000	46 000	48 800	52 140
Rémunération en SMIC/UMO	0,97	1,14	1,29	1,48
Coût de production en €/100 kgvv	317	315	313	310
Produit Total en €/100 kgvv	282	284	287	290
Main-d'œuvre atelier en UMO	0.92	0,95	0,98	1.00
Tonnes de viande vive/UMO	52	50	49	48
UGB/hectares de SFP	1,76	1,66	1,58	1,56

DES PETITS ÉCARTS QUI FINISSENT PAR COMPTER

7 €/100 kgvv d'écart de coût de production entre le système le « Maxi stock » et le « Sans maïs », soit **4 000 € d'EBE de différence**. Cet écart est notamment lié à des coûts supplémentaires sur les postes alimentation des animaux, approvisionnement des surfaces et mécanisation. L'évolution du coût de production suit celui du chargement du système fourrager : plus le système est intensif, plus les animaux sont alimentés sur stocks.

Figure 2

Une répartition différente des coûts de production



Pâturage : « Les vaches font le boulot »

« Maxi stock » = maxi travail

En considérant le travail lié au troupeau : alimentation, litière, surveillance et soins (méthode TraviBov), et les travaux de cultures, le « Maxi stock » travaille environ 280 heures de plus que les 3 autres systèmes :

- temps d'astreinte : + 50 h
- gestion des cultures : + 230 h consacrées aux hectares de blé et de dérobées.

PLUS DE PÂTURAGE..., C'EST AUSSI

Moins de traitements



	« Maxi stock »	« Semi intensif »	« Sans RGI »	« Sans maïs »
IFT herbicides	0,65	0,44	0,25	0,02
IFT hors herbicides	0,83	0,57	0,39	0,20
Unités d'azote/ha de SAU	76	64	39	30

Moins de gaz à effets de serre



	« Maxi stock »	« Semi intensif »	« Sans RGI »	« Sans maïs »
Empreinte carbone nette (kg eq CO ₂ /kgvv)	15,8	13,7	13,6	12,2
Volumes totaux GES par exploitation (téq CO ₂ /exploitation)	777	651	656	581

Des économies d'énergie, et plus de biodiversité



	« Maxi stock »	« Semi intensif »	« Sans RGI »	« Sans maïs »
Energie (fuel électricité) (MJ/kgvv)	21,3	18,4	16,5	16,3
ha de biodiversité	26	28	27	37

Des économies d'intrants

L'arrêt des dérobées avant maïs et le remplacement des RGI par l'introduction des légumineuses permettent de diminuer l'utilisation des engrais minéraux. Cette évolution a pour conséquence une diminution des émissions brutes de GES et une augmentation du stockage de carbone. C'est aussi des économies d'énergie et d'azote et des gains de biodiversité.

Points de vigilance sur les systèmes

- ⇒ Le « Sans maïs » repose sur la possibilité de faire et de récolter de la luzerne (avec plus de contraintes techniques). La luzerne peut être remplacée ou associée à d'autres légumineuses qui seront un peu moins productives.
- ⇒ La maîtrise du pâturage est déterminante. Deux prérequis : une mise à l'herbe précoce et un pâturage tournant. Mais attention à la portance !
- ⇒ L'étude a été réalisée dans un contexte pédoclimatique moyen, avec un rendement en maïs ensilage de 10,5 TMS/ha. Dans un contexte plus favorable au maïs, les résultats pourraient sans doute être légèrement plus favorables.
- ⇒ En système très herbagé, il convient de prévoir des stocks d'avance plus importants qu'en système maïs.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Achevé d'imprimer en Février 2019 - ISBN : 978-2-7148-0008-4 - Référence Idele : 0019 502 004 - Réalisation : Corinne Maigret

Crédit photos : CRAPL/idele

Ont contribué à ce dossier :

Emmanuel Bechet - Gaël Benoteau - Vincent Lambrecht - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (44) - Tél : 02 53 46 63 17

Christophe Grosbois - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (49) - Tél : 02 49 18 78 76

Romain Guibert - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (53) - Tél : 02 43 67 37 37

Delphine Breton - Gwendoline Elluin - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (72) - Tél : 02 43 29 24 32

Pascal Bisson - Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres - Tél : 05 49 77 15 15

Baptiste Cornette - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (85) - Tél : 02 51 36 82 72

Mylène Berruyer - Baptiste Buczinski - Institut de l'Élevage - Tél : 02 22 74 03 80

Pour en savoir plus :

L'autonomie alimentaire complète, un projet réaliste.

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.